

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 44 (1899)
Heft: 12

Nachruf: Colonel Ferdinand Lecomte
Autor: F.F.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Colonel FERDINAND LECOMTE
Fondateur de la REVUE MILITAIRE SUISSE
18 août 1826 — 21 novembre 1899

Photographie R. DE GRECK de 1875.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIV^e Année.

N^o 12.

Décembre 1899.

† Colonel FERDINAND LECOMTE

Nous avons le triste devoir d'annoncer à nos lecteurs la mort du colonel Ferdinand Lecomte, fondateur de la *Revue militaire suisse*, et pendant longtemps son collaborateur le plus actif et le plus régulier.

Quoiqu'il fût souffrant depuis quelques années, rien ne laissait prévoir une fin si proche. Il était même dans une période de santé meilleure et qui paraissait devoir se prolonger. Dans la journée du 20 novembre, veille de son décès, il vauqua comme de coutume à son travail. Secrétaire du Grand Conseil du canton de Vaud, il assista à la séance de ce corps, qui eut lieu l'après-midi, et lut le procès-verbal de clôture. Il était de belle humeur, passa la soirée en famille, très gai, très expansif... Le lendemain, on le trouvait mort dans son lit. Une embolie l'avait emporté, sans souffrance, comme en témoignait la sérénité parfaite du visage.

Le colonel Lecomte a été une des figures les plus originales de notre armée. Il était très indépendant de caractère, très personnel dans ses opinions, très tenace dans leur défense. Combatif de goût et de tempérament, il apportait dans la discussion les ressources d'un esprit délié et des connaissances étendues. Il était un lecteur acharné, un écrivain assidu, un travailleur infatigable, d'une activité toujours en éveil. Longtemps il mena de front son travail de chancelier d'Etat, la rédaction de la *Revue militaire suisse*, une correspondance nombreuse, la composition de ses volumes de critiques militaires, le commandement de sa division. Il accomplissait cet énorme labeur sans difficulté apparente ; comme tous les hommes très occupés, il trouvait toujours le temps de faire quelque

chose de plus, et cette volonté d'agir, — un des traits saillants de son caractère — ne l'abandonna jamais. Au moment de sa mort, il avait un nouvel ouvrage sur le chantier, et des notes retrouvées dans ses papiers montrent qu'il se proposait de rééditer la plupart de ses œuvres aujourd'hui épuisées.

Son besoin d'activité n'était d'ailleurs pas uniquement intellectuel. Il était passionné coureur de montagnes et grand chasseur. Il alliait ces deux goûts en se livrant de préférence à la chasse au chamois. Les échos des Alpes vaudoises et savoisiennes répétèrent souvent les coups de sa carabine. Plus d'un vieux chasseur de Novel ou de Corbeyrier raconte encore les exploits cynégétiques du colonel Lecomte. Peut-être, ajouteront les mauvaises langues, les contrebandiers en ont-ils connu quelques-uns.

Du reste, pour lui, la chasse n'était pas seulement un sport, elle était un élément de progrès moral. « Elle est, écrivait-il, à un ami, le meilleur et le plus sain des exercices du corps en même temps que le repos le plus salutaire pour l'esprit. Je voudrais voir plus de jeunes gens s'adonner à la chasse ; cela aurait pour résultat de vider bien des auberges et de dégarnir en partie nos prisons, car l'homme qui chasse et vit au grand air dans notre belle nature ne se fortifie pas seulement le corps, mais s'assainit l'esprit et élargit le cadre de ses pensées. »

Cela ne l'empêchait pas d'avoir la passion du coup de feu. En voici une preuve.

C'était en 1886, aux manœuvres des 1^{re} et 2^{me} divisions. Les environs de Payerne, où elles se déroulaient, sont plantés, comme on sait, de nombreux champs de tabac ; ces champs avaient été déclarés obstacles infranchissables ; il était strictement interdit aux troupes de les fouler.

Or, le jour de la « bataille de Cugy », au plus fort de la canonnade et de la fusillade qui allaient bon train, le colonel Lecomte remarqua un certain flottement à son aile gauche. Il envoie son adjudant personnel s'enquérir de ce qui se passait. Comme celui-ci revenait au grand galop rendre compte de sa mission, il coupa, sans y prendre garde, l'angle d'un champ de tabac, très peu de chose, l'espace de cinq ou six mètres peut-être.

Le colonel ne lui laissa pas le temps de faire rapport :

— Malheureux ! Un champ de tabac ! C'est inconcevable !

Encore des frais pour la Confédération. Et l'ordre, que faites vous de l'ordre ! C'est une grave infraction à la discipline. Vous violez les ordres. Vous prendrez...

A ce moment, un bienheureux lièvre, effarouché par le bruit du combat, passe entre les jambes de son cheval et file à travers champs. Le divisionnaire oublie tout, et le tabac, et l'ordre, et le combat, et sa division :

— Un lièvre, un lièvre, oh ! ce lièvre ! Quel coup de fusil ! Pif, paf, paf.

Et voilà comment, ce jour là, l'adjudant de service évita les arrêts.

Le goût des aventures était inné chez le colonel Lecomte. Sa vie en témoigne. Elle nous le montre tour à tour polémiste ou soldat aux heures d'effervescence populaire, organisateur d'enrôlements militaires, professeur, journaliste à Lausanne et à Constantinople, volontaire dans des états-majors étrangers, coureur de champs de bataille, écrivain, instructeur militaire. Cette dernière vocation le possède surtout. Militaire, il l'était de tempérament et de race. Il aimait l'uniforme pour tout ce qu'il représente de vie aventureuse, de hautes conceptions politiques et stratégiques, de luttes où l'on se sent vivre, de science aussi et de poésie.

Je ne pense pas que nulle part il n'a mieux laissé transparaître son sentiment à cet égard que dans son introduction à la première édition de son *Général Jomini*. C'était en 1857. Il était à cette période de la vie où la jeunesse commence à s'effacer devant l'âge mûr, et où la raison nous éclaire sur ce qui n'était d'abord qu'impression ou sentiment. L'enthousiasme qui l'anime n'est donc plus de pure imagination ; il s'explique à lui-même déjà, il sait sa raison d'être.

Peu de sciences offrent l'attrait de celles qui ont le militaire pour objet spécial. Nulle autre n'a d'influence plus grande dans la société, puisque de leurs applications directes dépendent le sort des nations et la vie de nombreux individus. Aucune ne répond aussi complètement aux tendances et aux nécessités les plus diverses.

Les sciences militaires satisfont à la fois aux combinaisons abstraites du penseur et aux besoins ardents de l'homme d'aventures, à l'amour des spéculations métaphysiques et à celui des détails pratiques, au goût des études positives et aux aspirations de la plus haute poésie ; aux froids calculs de la raison et aux entraînements de l'imagination. Elles rattachent dans un but unique et déterminé toutes les variétés des connaissances, des efforts, des rêveries et même des faiblesses de l'esprit humain.

Leur vaste champ embrasse les sciences naturelles, physiques et mathéma-

tiques dans la fortification, l'artillerie, la pyrotechnie, la topographie, le service sanitaire, etc. :

Les sciences morales, politiques, économiques et juridiques dans l'administration, dans les préliminaires et dans la conclusion de toute opération militaire, dans l'art enfin de conduire les hommes :

L'éloquence et les lettres, dans les rapports généraux, dans les récits historiques, dans les mémoires, les ordres du jour, les proclamations, les allocutions.

Quel chef-d'œuvre de littérature respirera la poésie d'une grande bataille, de l'incendie de Moscou, du cimetière d'Eylau, des ponts de Lobau, des escalades gigantesques de Souwaroff !

Quelles aventures et quels voyages que ces courses des Pyramides au Kremlin, du Tage au Niémen !

Quels applaudissements ou quels triomphes que ceux de Bonaparte entrant à Paris, après ses campagnes d'Italie ; à Berlin après Iéna ; et ceux des alliés foulant Paris à leur tour !

Quelle popularité comparable à celle d'un heureux capitaine, mettant à ses pieds les plus grandes réputations de tous genres !

Quels rêves que ceux du jeune soldat sachant au départ qu'il peut arriver au faite des grandeurs et de la richesse !

Quelle jouissance que celle d'avoir la principale part dans un acte qui a sauvé son pays d'un désastre ou d'une honte !

Quelle science que celle qui ouvre à ses adeptes de pareils horizons !

Aussi l'on comprend que les hommes, heureusement doués, qui s'adonnent à elle, s'y livrent corps et âme et fassent de sa culture, soit théorique, soit pratique, une seconde vie. On comprend même qu'ils en aient quelquefois fait une autre patrie, quand les attraites de la science ne s'accordaient pas avec les besoins de leur pays.

Plus tard, l'âge tempéra quelque peu ces élans juvéniles ; il ne les supprima pas. Ferdinand Lecomte resta toujours fidèle à ses premiers enthousiasmes ; le génie des sciences militaires l'avait marqué de son sceau, il en garda l'empreinte ineffaçable. Sans doute, il ne put vivre autrement que par l'imagination les épopées napoléoniennes ; mais dans les limites où le permit son époque moins belliqueuse et les conditions spéciales du pays auquel il appartint, il fit de sa science de prédilection sa seconde vie.

* * *

Ferdinand Lecomte, originaire de St-Saphorin (Vaud), est né à Lausanne le 18 août 1826. Il y fit son droit, après avoir fréquenté le Collège cantonal et l'École industrielle ; puis il suivit les cours de l'Université de Munich. Mais la basoche et les luttes trop peu mouvementées du prétoire ne l'attirèrent pas ; tout jeune, il rêvait de coups d'estoc et de taille et d'une

vie où son tempérament un peu turbulent put se donner carrière.

En 1845, — il avait 19 ans, — il fit son premier apprentissage militaire, — oh ! pas très long ni dangereux ; — il s'inscrivit dans la garde soldée créée à Lausanne à l'occasion de la révolution du 14 février. Cette garde vécut la durée d'une rose ; elle rendit bientôt le jeune volontaire à ses cours.

Vint l'année du recrutement. Elle va nous montrer comment le futur colonel-divisionnaire fit son entrée dans l'armée. Ce ne fut pas banal.

Il désirait être inscrit dans l'infanterie ; mais il était de petite taille et l'on voulait des hommes grands.

— Inutile, lui répondit l'officier recruteur, vous êtes trop petit.

Lecomte insiste ; il tient à être recruté ; et puis il a le règlement pour lui ; il réclame l'application du règlement ; une commission de recrutement doit observer les règlements. Et comme celle-ci maintient sa décision, le jeune citoyen se fâche et commence à parler haut. Le colonel-président ordonne au sergent de service de le mettre à la porte. Le sergent s'avance pour exécuter sa consigne. Mais l'adversaire connaît déjà la tactique et les principes de l'attaque centrale qu'il recommandera toute sa vie ; il accueille le sergent par un maître coup de poing en pleine figure.

Après ce belliqueux exploit, Lecomte n'attend pas son reste ; il a entendu le colonel donner aux gendarmes présents des ordres qui ne laissent aucun doute sur le sort qui l'attend.

Il bat en retraite en bon ordre mais rapidement, et se réfugie à la maison. Là, pour s'exercer à l'art des sièges, il se barricade solidement, et quand la gendarmerie arrive et lui réclame ses armes, il répond comme Léonidas :

— Viens les prendre !

Hélas ! à ce moment héroïque intervint l'autorité paternelle. Elle est accourue au bruit et s'est fait expliquer le cas. Les pères de tous les temps n'ont jamais rien compris aux romans de chevalerie. Celui de Ferdinand Lecomte ne voulant pas de combats dans ses appartements, rendit la place. Cela se termina par trente jours d'arrêts infligés au futur colonel. Il les subit dans les prisons de l'Evêché.

Dégoûté de l'infanterie, Ferdinand Lecomte profita de son repos forcé pour préparer ses examens d'aspirant d'artillerie qu'il réussira deux ans plus tard.

En 1847, ce fut un peu plus sérieux ; la guerre civile avait éclaté ; les bataillons vaudois partaient sur Fribourg. Lecomte, sergent d'artillerie, fut incorporé dans une batterie lausannoise volontaire qui, d'ailleurs, ne vit pas le feu. On sait que les habiles dispositions du général Dufour mirent fin au conflit avec un minimum de sang versé.

Cette paix si rapide satisfaisait sans doute le patriote, mais ne faisait pas l'affaire du sergent qui tenait à baptiser ses galons mieux que sur le champ d'exercice. On parlait d'écraser définitivement le Sonderbund par une descente en Lombardie, dont il fallait chasser l'Autrichien. La « Légion romande » fut créée dans ce but. Le sergent Lecomte en fut le secrétaire-général ; il travailla à procurer à l'insurrection italienne des volontaires ; lui-même entendait comme de juste participer à la campagne. Le gouvernement de Milan mit fin à ce premier rêve de gloire ; il déclina à la dernière heure les offres des jeunes et fougueux patriotes ¹.

Il fallut revenir aux exercices de la place d'armes. A fin 1848, Ferdinand Lecomte est aspirant d'artillerie ; il est nommé sous-lieutenant en 1849, et lieutenant trois ans plus tard. Il passa alors dans l'état-major où nous le verrons prendre successivement tous ses grades jusqu'à celui de colonel fédéral qu'il obtint le 15 mars 1867.

Pendant cet espace de 15 années, il avait profité de toutes les occasions favorables pour courir le monde. En 1856, — il était alors capitaine d'état-major de nomination récente, — il se proposait de faire partie en Orient du 3^e régiment anglo-suisse ; mais la création de ce corps fut interrompue par les prévisions de paix. Il se consola en se rendant deux années plus tard à Constantinople pour une affaire d'imprimerie et de journalisme qui n'aboutit pas, et de là en Autriche, où il prit plaisir à visiter le camp de Neunkirchen et les principaux champs de bataille de la vallée du Danube.

L'année précédente, comme tout soldat vaudois, il avait pris part à la levée des troupes contre la Prusse, à ce que l'on appela la « campagne du Rhin. » Il s'agissait du conflit de Neuchâtel. Le capitaine Lecomte avait été attaché à l'état-

¹ Le comité de la Légion romande était composé du colonel fédéral Frédéric Veillon, du lieutenant-colonel Duplessis, instructeur chef des milices ; J. Eytel, député à la Diète ; François Vallotton, député ; Constant Borgeaud, major du génie, commissaire à Sion, d'où les détachements étaient dirigés par le Simplon sur Domo-d'Ossola ; Victor Deriaz ingénieur ; Ferdinand Lecomte, rédacteur du *Nouvelliste vaudois*, secrétaire.

major du colonel fédéral Bourgeois, qui fut sur pied de décembre 1856 à mars 1857.

Sept divisions de l'armée fédérale sur neuf qu'elle comprenait alors, avaient été successivement appelées en tout ou partie. Les III^e et V^e avaient été mobilisées les premières, la III^e forte de 7800 hommes et de 550 chevaux, la V^e de 7300 hommes et de 500 chevaux.

Quelques jours après, les états-majors des divisions I, II, IV, VI et VIII, ainsi que ceux de leurs brigades, étaient appelés en activité de service et envoyés dans des localités en arrière, mais rapprochées de la ligne du Rhin à observer.

Dès le 1^{er} janvier, le commandant en chef, général Dufour, prenant en considération la gravité des circonstances, renforçait le corps d'observation en appelant une partie des divisions I, IV et VI, soit un supplément de 14500 hommes et de 660 chevaux. Deux trains de pontons avec leur personnel durent, en outre, s'acheminer sur Bâle et sur Schaffhouse.

La division III resserra ses cantonnements et se concentra entre Bâle et Rheinfelden. La V^e se porta entre la Töss et Diessenhofen ; les I^{re} et IV^e remplirent l'intervalle, la I^{re} entre l'Aar et la Töss, la IV^e de Rheinfelden à l'Aar. La VI^e division prit ses cantonnements à l'extrême-droite, entre Diessenhofen et Rorschach.

De leurs quartiers généraux de Laufon et de Zurich, les divisions II et VIII se seraient trouvées en mesure, une fois leur rassemblement accompli, d'appuyer les divisions III et V qui, par les positions qu'elles occupaient à Bâle et à Schaffhouse et par les desseins probables de l'ennemi, devaient avoir à soutenir le principal effort.

On sait que l'affaire n'eut pas d'autres suites militaires, et que le 20 janvier, l'armée fédérale fut licenciée. Mais la fibre patriotique avait profondément vibré ; les soldats demandaient à combattre, et le général Dufour crut un moment que l'ordre de licenciement ne serait pas accueilli sans protestation. Il n'en fut rien, les troupes rentrèrent dans leurs foyers avec la même discipline qu'elles avaient mis à se rassembler.

Nous trouvons dans la *Revue militaire suisse* du 7 janvier 1857 un écho des sentiments qui animaient au moment de l'appel sous les armes les militaires suisses.

Le moment est venu où il nous est donné de faire quelque chose pour la patrie, où nous pouvons montrer que les sacrifices nombreux qu'elle a fait en

temps de paix pour le développement de nos institutions militaires ne sont pas des sacrifices inutiles, que l'argent dépensé pour nos écoles militaires par les gouvernements et par les citoyens n'est pas une vaine dépense...

Déjà l'on a pu se convaincre que les Suisses étaient unanimes dans leur résolution de repousser la force par la force et que ceux qui sont à la frontière s'y sont rendus avec empressement et avec joie.

Il nous reste à montrer que cet élan se maintiendra tout en se pliant à la discipline et que devant l'ennemi nous ne lui serons point inférieurs en aptitudes militaires. Telle est notre espérance, et, nous le disons aussi, notre ferme conviction; car, si en certains points, l'armée prussienne peut avoir, par son organisation, quelques avantages sur la nôtre, le sentiment de notre bon droit, de la défense de nos foyers, de notre liberté, sera un ressort suffisant pour neutraliser tous ces avantages. Loin de nous la pensée de mépriser l'ennemi; nous tenons au contraire l'armée prussienne pour l'une des plus belles et des mieux disciplinées de l'Europe... Mais l'organisation actuelle de cette armée, inspirée par les désastres de l'invasion française aux temps de l'Empire, n'a pas en vue les expéditions lointaines au milieu de populations hostiles... L'armée prussienne, par la courte durée du temps d'élite et par l'institution des landwehrs, se rapproche de notre système de milices, système excellent pour une défense nationale, pour une guerre juste chez soi; mais impropre à une guerre d'amour-propre dynastique, à une invasion au loin, à une expédition aventureuse et impopulaire.

Après quelques semaines de campagne et d'exercices préparatoires, nos soldats de l'élite et de la réserve seront aussi bien aguerris que ceux de l'ennemi; des deux côtés on laissera des femmes et des enfants à la maison, les uns et les autres iront en grande partie pour la première fois au feu...

Jaloux de n'avoir pas la même position militaire que les puissances qui ont combattu dernièrement ou qui combattent encore en Afrique, en Orient, aux Indes, en Lombardie, en Hongrie, le gouvernement prussien veut aussi avoir ses lauriers et pense les trouver et les cueillir en Suisse. Quoiqu'il en puisse advenir de cette intention, ces lauriers, si lauriers il y a, coûteront cher.

Aujourd'hui mieux que jamais, la Suisse peut faire la guerre pour son bon droit. Les cœurs sont unanimes, l'armée suisse est bien préparée... Si nos chefs ne sont peut-être pas tous aussi savants que le sont les officiers prussiens, du moins nous les connaissons et ils nous connaissent; il y aura confiance mutuelle entre eux et la troupe.

En résumé, nous avons confiance dans l'issue des événements. Le Suisse de nos jours ne démentira pas de ses ancêtres; dévoué comme citoyen, confiant comme chrétien, ferme et vaillant comme soldat, il saura sauver la patrie ou tomber glorieusement avec elle.

Quinze ans plus tard, le colonel Lecomte aura l'occasion de revenir sur ces événements. Le 22 septembre 1872, à l'inauguration du monument élevé à la mémoire du colonel Veillon au cimetière de La Sallaz, à Lausanne, il rappela dans un discours la part prise par cet officier à la campagne du Rhin. Veillon commandait alors la 1^{re} division. « A cette division, ainsi s'exprima l'orateur, devait incomber une lourde et belle tâche. On

ose en parler aujourd'hui, car par la création du nouvel empire germanique, englobant aussi la pauvre Alsace, les conditions de défense de notre ligne du Rhin sont totalement changées. En 1857 cette ligne, maintenant tournée, avait toute sa valeur, et notre brave général Dufour, dont la prudence connue n'est pas l'inertie, aurait su en profiter. Il ne se serait pas enfermé dans un situation passive ; il voulait, paraît-il, défendre Bâle en avant de Bâle, en jetant le gros de l'armée fédérale sur la gauche de l'ennemi qu'il eût acculé au coude du Rhin ; Bâle eût été l'enclume, le gros de l'armée fédérale le marteau, et la pointe du marteau eût été fournie par la 1^{re} division, le bataillon genevois n^o 20 en extrême avant-garde. »

Ce fragment du discours du colonel Lecomte valut à ce dernier la lettre suivante du général Dufour :

Genève, le 29 septembre 1872.

Mon cher colonel,

Je suis bien aise de vous dire que vous ne vous êtes point trompés dans ce que vous avez dit au sujet de mon plan de campagne de 1857. Vous avez, selon l'expression vulgaire, mis le doigt dessus. Je me proposais, le cas échéant, d'agir extérieurement pour refouler, si possible, l'ennemi dans l'angle du Rhin.

Voulant dès le début défendre nos frontières par l'offensive, j'avais fait ajouter à mes instructions que. « si les circonstances l'exigeaient, je serais autorisé à sortir des frontières. »

C'était mon plan pour le début, quitte ensuite à me rabattre sur nos lignes de défense et à disputer le terrain pied à pied, tant que nos ressources y auraient suffi.

Si le succès n'eût pas répondu à cette stratégie, elle eût du moins surpris bien du monde et l'honneur suisse n'y eût rien perdu.

Agrérez, etc.

Général G.-H. DUFOUR.

* * *

En 1859, le capitaine Lecomte, pour la première fois, verra la guerre de près. Les hostilités ont éclaté en Italie. Le Conseil fédéral l'a désigné d'abord pour surveiller la zone neutre de Savoie, puis pour suivre les opérations en Lombardie. C'est ainsi qu'attaché à l'état-major du roi Victor-Emmanuel, il put recueillir de première main une foule de documents intéressants qui lui permirent de publier, au lendemain même de la guerre, un de ses premiers ouvrages : *Relation historique et critique de la campagne d'Italie en 1859*, suivi deux ans plus tard de *L'Italie en 1860, esquisse des événements politiques*

et militaires. L'autorité italienne conféra à l'auteur la médaille commémorative de la campagne et la Croix des Saints Maurice et Lazare.

A la même époque, il publia un de ses volumes qui attira le plus vivement l'attention sur ses travaux. Nous l'avons signalé déjà ; c'est *Le général Jomini, sa vie et ses écrits*, dont une seconde et une troisième éditions ont paru depuis, chaque fois avec le même succès. Une quatrième édition était en préparation. Le canevas de ce volume, sous la forme d'un « Mémoire », avait été lu dans une assemblée des officiers vaudois dans le temple de Cully, le 9 août 1857.

Le capitaine Lecomte a mis à son étude sur Jomini toute son âme et tout son cœur. A l'admiration qu'il professait pour l'écrivain militaire, s'ajoutait l'affection respectueuse du camarade pour le camarade plus âgé et l'attachement du citoyen pour un illustre concitoyen. Aussi Jomini n'a-t-il pas eu de biographe plus fidèle et de défenseur plus éloquent. Lecomte releva les critiques outrées qui poursuivaient le célèbre général, il en montra le mal fondé et donna de la conduite de son héros, après Bautzen, l'explication juste et décisive. Nul ne le pouvait mieux que lui, car nul n'était mieux à même de pénétrer les sentiments du général. Il y avait entre eux de nombreux points de contact, de nombreuses causes de rapprochement. Même enthousiasme pour la science militaire, même amour de la patrie, même âme pour ainsi dire, « l'âme suisse » qu'un étranger ne pouvait comprendre, encore moins sentir.

On a souvent mal jugé, écrit Lecomte, la démarche par laquelle Jomini est entré au service de la Russie. Les uns se sont déchainés contre lui en le représentant comme un traître de mélodrame ; on ne peut qu'en lever les épaules de pitié. D'autres l'ont excusé par les mauvais traitements que Berthier lui aurait fait éprouver ; d'autres, dans les mêmes louables intentions, ont fait valoir les services rendus par lui à la France, avant qu'il eût quitté l'armée française comme après son départ, ajoutant qu'il n'avait jamais oublié sa patrie d'adoption, qu'il s'est opposé à son invasion en 1813, et qu'il y est revenu plus tard ; d'autres ont avancé l'impartialité universellement reconnue avec laquelle il a écrit l'histoire militaire de la France et celle de Napoléon, alors que celui-ci était accablé par le malheur ; d'autres enfin, prenant pour devise : *ubi bene ibi patria*, ont tenté de présenter comme palliatif de la conduite de Jomini la bienveillance que lui avait témoignée l'empereur Alexandre, et les magnifiques perspectives qui s'ouvraient pour lui en Russie.

Il y a dans tout cela un peu de vrai et beaucoup de faux. Il y manque le point essentiel, c'est-à-dire que la patrie réelle de Jomini fut toujours son pays natal, la Suisse, chose qu'on n'a pas assez comprise en France, où l'on a l'ha-

bitude de s'incorporer, au moins de sentiment, tout ce qui sert ce grand Empire et parle le français.

Quant à la patrie adoptive de Jomini, ce ne fut ni la France, ni la Russie, mais bien et seulement la science militaire et ses champs d'application, science à la fois de méditation et d'action, qu'il ne pouvait pas cultiver en Suisse, et qui formait le seul objet de ses pensées.

Il a bien pu avoir, ici, une grande amitié pour ses frères d'armes; là, de la reconnaissance pour la haute confiance qu'on lui témoignait; mais c'est la science relevée, celle qui, à 23 ans, lui inspirait son *Traité*, qui l'anima partout et toujours de son feu le plus sacré. Ce feu ne se partageait pas et dominait, chez lui, toutes les considérations ordinaires de confraternité, de soumission hiérarchique, et même de sécurité personnelle.

Et si vous voulez mieux comprendre encore la physionomie de Jomini telle qu'elle ressort du tableau que nous en tracel'auteur, lisez ces lignes sur la source des sentiments militaires qui animent les jeunes Suisses. Elles ont trait, dans leurs détails, à nos institutions militaires postérieures à la jeunesse du célèbre écrivain, mais dans leur ensemble et leur esprit, elles valent pour le passé comme pour l'époque où elles furent écrites. Elles nous renseigneront en même temps sur les arrière-pensées du biographe, car en les traçant il a manifestement fait un retour sur lui-même.

Toutes les institutions ont pour but d'attirer le jeune homme vers la patrie militaire, de lui inculquer l'amour des armes et de la gloire nationale; puis, une fois né, cet amour se trouve condamné à des désirs sans satisfaction et sans issue.

A dix ans, on met le fusil entre les mains de l'écolier des villes et des bourgades; à 14 ans, on lui confie des canons; à 16 ans, on le place dans les dépôts de contingents où on l'exerce sept à huit fois l'an; à 20 ans, il entre dans une compagnie du centre ou de l'arme pour laquelle il a fait preuve d'aptitude; il passe ses écoles de recrue, avance en grade, reçoit des leçons de théorie, subit des examens, s'ouvre l'esprit aux sciences et aux études militaires, en effleure les jouissances théoriques et pratiques, puis revient prendre sa bêche d'agriculteur, son aune de marchand, sa plume de commis, rêvant aux occasions d'endosser de nouveau l'uniforme et lisant, dans ses loisirs, quelque histoire des dernières guerres.

Mais un éclair brille à l'horizon, le canon gronde au delà de nos frontières; les bruits de la guerre font le sujet de toutes les conversations et emplissent les journaux. Plus d'un jeune milicien a jeté alors un regard attristé sur ses armes suspendues à la porte, épousseté machinalement sa tenue, regardé la place des galons, de l'épaulette, de la croix, et pris en pitié son labeur de chaque jour. Puis le recruteur passait ou un ami écrivait, et bientôt une nouvelle recrue allait grossir le nombre de ceux qui cherchent au loin la gloire, l'activité, les illusions qu'ils ne trouvaient plus chez eux.

C'est en 1858 que le capitaine Lecomte fit la connaissance du général Jomini. Il avait entrepris une étude biographique

des généraux vaudois destinée à la *Revue militaire suisse*, fondée par lui l'année précédente. La biographie du général Reynier avait paru. Il abordait celle de Jomini. Il eut à ce propos, en février 1858, une première entrevue avec le général, entrevue dont il a publié le récit dans la *Revue du dimanche* (15 mars 1891) et qui fut le début de relations suivies, auxquelles la mort de Jomini devait seule mettre fin. On sait que le général considéra Ferdinand Lecomte en quelque sorte comme son exécuteur testamentaire au point de vue militaire, et l'on se rappelle cette lettre écrite quatre mois avant sa mort, dans laquelle il disait : « Si j'apprenais, dans l'autre monde, la publication d'un ouvrage intitulé : *Précis de l'art de la guerre*, par le général Jomini, complété et appliqué aux nouvelles découvertes, par le colonel Lecomte, etc., je serais fier d'avoir un aussi bon continuateur et votre amour-propre ne saurait en souffrir. »

Le volume espéré a paru en 1894. On y trouve, outre les considérations spéciales attendues par l'auteur du *Précis*, divers documents qui complètent à son sujet les renseignements du volume biographique publié par le capitaine Lecomte en 1857-1860¹.

* * *

Nous avons laissé Ferdinand Lecomte à son retour de l'armée d'Italie. En 1860, devenu major et chef d'état-major de la division Veillon, il visite le camp de Châlons, commandé alors par le maréchal Mac-Mahon, et quelques réunions de troupes et établissements militaires en France, en Belgique et en Allemagne.

En 1862 et les années suivantes se place un événement qui marquera dans sa vie et restera parmi ses plus beaux souvenirs. Comme major américain, il fait la campagne de Centre-ville, puis de la péninsule d'Yorktown sous le général Mac Clellan, auquel il servit d'aide de camp. C'est alors qu'il lia des relations d'une amitié durable scellée sur les champs de bataille, avec le prince de Joinville, le duc de Chartres et le comte de Paris qui suivirent la campagne dans le même état-

¹ On sait que le colonel Lecomte, il y a peu de mois, avait pris l'initiative de l'érection d'un monument au général Jomini, à Payerne, la ville natale du célèbre stratège. Un comité a été constitué, dont la *Revue militaire suisse* a donné la composition dans sa livraison d'octobre. Il faut souhaiter que ce projet aboutisse et que l'œuvre du colonel Lecomte trouve de zélés continuateurs.

major. Il fixa les péripéties de la campagne dans une relation qui fut très remarquée et contribua pour sa part à la réputation d'écrivain militaire de l'auteur : *Guerre des Etats-Unis d'Amérique*, rapport au Département militaire suisse.

Cette brochure fut complétée peu après par la publication de divers documents officiels qui parurent sous le titre : *Campagnes de Virginie et de Maryland en 1862*.

Il revint au pays¹, participa, en automne 1862, avec le grade de lieutenant-colonel, au rassemblement de Winterthour, et, l'année suivante, à celui de la Haute-Argovie sous le colonel fédéral de Salis ; il reprit ses cours d'instruction à Thoune ; il fut aussi, pendant l'hiver 1864, un des précepteurs militaires du prince de Condé, fils du Duc d'Aumale. A cette occasion, il lia connaissance avec ce dernier et resta en relations suivies. Le duc d'Aumale, grand militaire comme on sait, était un correspondant précieux, toujours prêt à s'entretenir avec les écrivains les plus compétents des sujets qui lui tenaient à cœur².

Les leçons du colonel Lecomte au prince de Condé ont donné lieu à la publication de deux volumes : *Etudes d'histoire militaire*, embrassant les temps anciens et modernes jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Mais il avait la nostalgie du champ de bataille. En 1865, il repart pour l'Amérique et assiste à la partie la plus importante des campagnes de la Virginie. Il fut un des premiers, dit-il dans ses notes personnelles, à entrer à Richmond, avec le corps de nègres du général Ord, le 2 avril 1865. Au milieu de la ville en flammes, beaucoup de pauvres sécessionistes affamés et affolés, américains, suisses, allemands, français, vinrent se mettre sous la protection de son brassard rouge à croix blanche, et il eut le bonheur, grâce à l'excellente discipline des mêmes soldats nègres dont on redoutait les représailles, de faire loger et nourrir un grand nombre de ces malheureux.

A la fin de la guerre et après avoir assisté aux funérailles

¹ Détail intéressant : Il était alors bibliothécaire cantonal du Canton de Vaud ; le Conseil d'Etat de ce canton lui fit savoir par une lettre signée du nom de son ancien collègue de la Légion romande, Eytel, qu'il eut à réintégrer ses fonctions s'il ne voulait se voir remplacer. Lecomte n'avait pas de fortune, il dut revenir à son bureau trop paisible de bibliothécaire.

² On trouvera, sur les séjours du duc d'Aumale et du prince de Condé en Suisse, d'intéressants détails dans deux articles de la *Revue militaire suisse* (juin et juillet 1897) rédigés par le colonel Lecomte à l'occasion de la mort du duc.

de son dernier martyr, le président Lincoln, à Washington, le lieutenant-colonel Lecomte se dirigea sur le Far-West pour suivre les troupes du général Sully en campagne contre les Indiens Sioux sur le Haut-Missouri.

La publication de la *Guerre de la sécession, 1861-1865*, ouvrage en trois volumes, fut la suite des voyages d'études américains de Ferdinand Lecomte. A la même époque à peu près, parut la *Guerre du Danemark en 1864*, qui lui valut la Croix de commandeur de l'Ordre du Danebrog.

Quand éclata la guerre de 1866, le lieutenant-colonel Lecomte se rendit à Francfort pour voir la mobilisation et l'entrée en campagne des Allemands du Sud. Resté quelques jours avec les Wurtembergeois et les Hessois, il hésitait à les accompagner plus loin en sympathique amateur, ou à se rendre comme belligérant en Italie, où il était question de lui confier un commandement sous Garibaldi, quand il fut tiré d'embarras par un ordre le rappelant en Suisse pour un service d'état-major. Il ne vit les champs de bataille de 1866 qu'en touriste et en écrivain. De ce voyage et de l'étude des opérations sortirent les deux volumes de la *Guerre de la Prusse et de l'Italie contre l'Autriche et la Confédération germanique en 1866*. C'est à la suite de cette publication que Ferdinand Lecomte fut nommé Membre honoraire de l'Académie royale des sciences militaires de Suède et Chevalier de l'Ordre de l'Épée.

En 1867, le lieutenant-colonel Lecomte passa colonel.

Survient l'année terrible. Le colonel Lecomte est marié depuis trois ans ; il est père de famille ; son état de santé laisse à désirer aussi ; il a une rechute de la laryngite qui, depuis 1853, à diverses reprises, l'a obligé de courir les cures d'eau et les hivernages dans le Midi. C'en est fini des expéditions à la suite des armées étrangères. Il se contente de faire son service d'officier de milices suisses, d'abord comme chef d'état-major de la division de Salis, à Porrentruy, puis à Lausanne, comme adjoint du Département militaire vaudois et commandant de place.

Mais de cœur, il est avec les combattants, là-bas, au delà de la frontière. Il les accompagne par l'imagination ; il les suit sur la carte ; il voit Moltke renouveler ses « tenailles » de Sadowa, de partout, et déplore qu'il n'y ait pas en France un général pour remettre en honneur les vrais principes de la guerre.

A maintes reprises, il reprend ce sujet qui lui tient très particulièrement au cœur, dans les quatre volumes de sa *Relation historique et critique de la guerre franco-allemande en 1870-1871*. On retrouve presque à chaque page, dans cette publication, le disciple de Jomini et des grands maîtres de la stratégie, nourri de la lecture de leurs ouvrages et de l'étude de leurs faits de guerre. Dans sa première entrevue avec Jomini, la question de l'enveloppement a déjà été le fond de la conversation :

— Marengo et Ulm, je n'appelle pas ça des batailles, dit-il, avec cette belle assurance que possède seule la jeunesse.

— Ah ! Ah ! s'écrie Jomini ravi. Et Rivoli, et Austerlitz, qu'en direz-vous ?

— Voilà des vraies batailles : du central.

— Et Dresde ?

— Juste l'inverse : de la tenaille.

-- A la bonne heure ! Nous nous entendrons.

Il y reviendra souvent, surtout à propos des opérations du grand état-major prussien. Lisez, par exemple, ce passage de son chapitre sur Sedan :

« On comprend que l'état-major prussien, avec ses masses et son artillerie supérieures, soit arrivé à faire de l'enveloppement un système exclusif, presque une routine. Ce ne serait pas une raison de l'imiter dans d'autres conditions d'effectifs et de feux, ni de s'en alarmer dans tous les cas, ni surtout de dire, comme on l'a fait, qu'il a créé par là une nouvelle stratégie.

» Ce trop gracieux compliment n'est sans doute qu'une figure, car ce système est vieux comme la guerre.

» La nouveauté, c'est qu'il réussisse si bien après tant d'expériences du contraire, dont les batailles de Rivoli et d'Austerlitz sont les plus mémorables. Quoiqu'il y ait des raisons réelles de cette résurrection fortunée, comme nous le dirons tout à l'heure, les dispositions de Napoléon I^{er} pour ces deux batailles restent aussi le type constant de la méthode à lui opposer.

» Elle consiste, comme on sait, dans l'offensive en forces contre une fraction de l'enveloppement, avant son passage de la phase stratégique à la phase tactique, tandis que les autres fractions sont paralysées par des détachements minimes.

» Nous convenons que la difficulté de l'exécution est plus

grande de nos jours que sous Napoléon I^{er}, et là est le secret des succès prussiens. »

Il ne peut admettre les louanges exagérées adressées à la stratégie de de Moltke; il ne comprend pas qu'on puisse la célébrer sans restriction, alors que tant de généraux et tant d'écrivains éminents, de divers pays, en ont, par avance, éclairé les points faibles, Jomini, l'archiduc Charles, Clausewitz et Muffling, Radetzky, Bugeaud, Dufour, l'archiduc Albert, et parmi les écrivains civils, Thiers, pour lequel le colonel Lecomte eut toujours un faible. Et il est heureux de constater qu'un général français ne subit pas l'emballement universel, « le général Lewal, fécond écrivain du *Journal des sciences militaires*, qui bien que trop imprégné de l'esprit fantaisiste de Clausewitz, fournit dans ses études un bon bagage de faits spirituellement mis au goût des gens désireux de nouveautés à tout prix en fait d'art militaire. »

Mais le général Lewal a commis une imprudence. Il a parlé des « obscurités » de Jomini et de Dufour. Le colonel Lecomte ne permet pas qu'on touche à ses maîtres. Aussi son ardeur de polémiste, que jamais il ne parvint à vaincre complètement, se réveille. « Peut-être, ajoute-t-il en note, le savant général a-t-il trop cédé à cette tendance (les nouveautés en fait d'art militaire) quand il propose, pour parer aux *obscurités* de Jomini, Dufour et autres, tout un ensemble de définitions constituant un nouveau langage militaire. Quel profit réel y aurait-il à changer les termes connus de : stratégie, tactique, logistique, etc., en ceux de : stratopédie, machétique, proégétique, pronoétique, sullégitique, etc., etc.

» Laissons ces réformes de philologie à qui de droit. Si elles peuvent mériter un prix de grec ou d'allemand, elles avanceront fort peu la cause de l'art militaire, en France surtout, où l'on a plus besoin de revenir aux bonnes traditions perdues que de les remplacer et de s'abuser par des nomenclatures nouvelles. »

On trouve souvent dans les volumes du colonel Lecomte, et plus spécialement dans ses articles de la *Revue militaire suisse*, qui les supportaient mieux, des remarques de ce genre. Elles mettent en lumière un des côtés de son esprit toujours prêt à combattre et à tailler à ses antagonistes des croupières. Dans la polémique de presse comme sur le terrain, il aimait la méthode offensive.

* * *

En 1875, l'armée suisse ayant été réorganisée sur ses bases actuelles, le colonel Lecomte est nommé divisionnaire, et prend le commandement de la II^e division. En 1874 déjà, le Conseil fédéral lui avait offert le commandement de la IV^e division en remplacement du colonel Bontems. Il avait dû refuser pour raison de santé.

Il resta à la tête de la II^e Division jusqu'en 1891. Pendant cette période, il commanda ses troupes au rassemblement de Fribourg en 1878, aux manœuvres de 1886 dans la Broie et de 1890 dans la Gruyère. Cette année-là cependant, son état de santé précaire l'obligea à diverses reprises à se faire remplacer par son plus ancien brigadier, le colonel Frey.

En 1889, il avait dirigé les manœuvres des III^e et V^e divisions, entre Soleure et Berthoud. Elles avaient attiré un concours d'officiers plus grand encore que d'habitude ; on voulait voir comment se mesureraient le fougueux colonel Müller avec le tenace et réfléchi colonel Feiss. Même de l'étranger, fait rare chez nous, s'étaient présentés des correspondants militaires. A signaler en particulier M. Lorand, rédacteur de la *Réforme*, qui venait chercher des documents pour sa campagne en faveur de l'introduction du système des milices en Belgique ; et M. Charles Malo, le correspondant militaire bien connu du *Journal des Débats*.

Ce dernier apprécia d'une manière fort bienveillante les manœuvres auxquelles il assista du premier au dernier jour. Donnant entre autres son opinion sur le colonel Lecomte, il écrit, après avoir constaté l'exiguïté du territoire où se mouvaient les divisions :

« Il appartenait au Directeur des manœuvres d'atténuer en grande partie cet inconvénient par des thèmes judicieux, et c'est à quoi je puis dire qu'il a excellé : grâce au soin prévoyant avec lequel il avait arrêté la répartition des cantonnements, grâce aux ordres généraux d'une clarté parfaite et d'une portée toute pratique qu'il faisait parvenir en temps utile à chacune des divisions (au nom des armées auxquelles elles étaient censées appartenir), grâce à la netteté avec laquelle était définie, après chaque choc, la « situation » nouvelle qui devait servir de base à la manœuvre suivante, les deux partis se reportaient en avant, reprenaient le contact et en venaient

aux mains dans des conditions se rapprochant aussi complètement que possible de celles qui se présentent le plus ordinairement à la guerre. Aussi n'ai-je pas manqué de vous signaler déjà ce qui m'avait le plus frappé dans ces manœuvres, à savoir une constante préoccupation d'éviter toute invraisemblance, que des états-majors plus renommés devraient bien avoir au même degré et qui était d'autant plus méritoire ici qu'il fallait compter sans cesse avec le temps, avec les lieux et avec l'argent. »

En 1891, le colonel Lecomte dut, pour motifs de santé, demander sa démission au Conseil fédéral. Cette décision, devant laquelle il ne put s'empêcher de reculer pendant quelque temps, lui fut un véritable crève-cœur. C'était comme une fin de sa vie précédant la mort. Dès sa première jeunesse, il avait vécu pour la science militaire, pour la satisfaction de ses goûts de soldat et d'officier ; l'armée était le fond et le tréfond de ses pensées. Et voilà qu'au lieu de mourir soldat comme il avait vécu, en pleine activité de service, la maladie qu'avait si souvent vaincu son énergie le contraignait à abandonner ce qui lui était le plus cher au monde, le commandement de sa division.

Son ordre du jour d'adieu laisse percer son sentiment :

Aux officiers de la II^{me} division et, par eux, aux sous-officiers et soldats sous leurs ordres.

Le Conseil fédéral m'ayant accordé ma démission de commandant de la II^{me} division pour raison de santé, je prends congé de vous par la présente en vous remerciant de vos bons services et de votre constant dévouement.

Ce n'est pas sans regrets que je me sépare de la II^{me} division ; mais j'ai la consolation de savoir que je la laisse entre bonnes mains, soit pour le commandement, soit pour l'instruction, et d'être sûr que mon successeur, M. le colonel-divisionnaire David, trouvera auprès de vous le même précieux concours que vous m'avez toujours prêté.

Recevez mes adieux sincères et gardez-moi une petite place dans vos cœurs.

Lausanne, le 2 mars 1891.

LECOMTE, col-div.

Pendant cette période de 1875 à 1891, l'activité littéraire du colonel Lecomte s'est un peu ralentie. Plusieurs raisons l'expliquent. Tandis qu'il était, comme militaire, appelé au commandement d'une division, il était, au civil, nommé chancelier d'Etat du Canton de Vaud, situation absorbante exigeant

un travail extrêmement suivi. D'autre part, l'ère des grandes guerres européennes avait pris fin pour un temps. Sa publication la *Guerre d'Orient 1876-1877* fut donc la dernière de cette importante série de relations des guerres contemporaines, commencée en 1859 par la guerre d'Italie, et qui ne compte pas moins de quatorze forts volumes.

Aussitôt sa démission donnée, il profita de ses nouveaux loisirs pour se remettre à la tâche. Un de ses premiers soins fut l'exécution du testament militaire de Jomini ; il mena à bien cette réédition augmentée du *Précis* dont nous avons déjà parlé.

Peu auparavant, soit en 1891-1892, il avait fait paraître, comme supplément à la *Revue militaire suisse* d'abord, puis en un volume séparé, la *Guerre d'Espagne*, extrait des manuscrits des *Souvenirs* de Jomini. Il avait extrait des mêmes *Souvenirs* le récit des campagnes de 1812-1814. Enfin, en 1892, également, il entreprit la défense des troupes suisses au service de Napoléon I^{er}, accusées par Marbot, dans un passage calomnieux de ses *Mémoires*, d'avoir fui devant l'ennemi, à Polotsk, le 17 août 1812. Il recueillit les documents officiels et les récits des témoins oculaires, entre autres, celui de St-Cyr, et rétablit ainsi la vérité historique dont Marbot ne paraît pas s'être soucié dans cette circonstance plus que dans beaucoup d'autres.

La dernière œuvre du colonel Lecomte comme écrivain militaire a vu le jour au lendemain de sa mort. C'est un 3^e volume de ses *Etudes d'histoire militaire*¹, consacré à Frédéric-Grand, à Washington et à Napoléon. Nous venons seulement de le recevoir et attendrons notre prochaine livraison pour en parler. L'auteur avait donné le « bon à tirer » de la couverture la veille même de sa mort.

* * *

Ainsi, jusqu'à sa dernière heure, Ferdinand Lecomte resta fidèle à ses premières amours, les études militaires. Elles l'ont fait connaître et apprécier bien au delà de nos frontières. La sûreté de ses jugements, survenant au lendemain même des événements, témoignait de l'indépendance de son esprit et de

¹ *Etudes d'histoire militaire*, par F. Lecomte, colonel fédéral suisse, membre de l'Académie royale des sciences militaires de Suède. Tome III, Frédéric — Washington — Napoléon, avec six planches. Lausanne, 1900. F. Rouge, éditeur.

la profondeur de ses connaissances. La plupart de ses conclusions sur les grandes guerres de ce siècle ont conservé toute leur valeur.

Prenez celles qu'il porte sur Moltke pour ainsi dire au jour même des succès de cet heureux vainqueur. Les élèves du feld-maréchal ne les auraient pas ratifiées pour tout au monde, il y a quelques années encore. Moltke, pour eux, devait égaler, si ce n'est effacer, la gloire de Napoléon. Trente ans bientôt sont passés, et voici qu'en Allemagne la critique historique ayant repris ses droits, des jugements se font jour qui rappellent singulièrement ceux de l'écrivain suisse. Mais celui-ci a eu l'honneur de les formuler le premier, en se dégageant de l'encens qui entoure les capitaines victorieux et voile si souvent la réalité aux yeux de leurs contemporains. Ce n'est pas un petit éloge que celui adressé à un écrivain de savoir résister aux courants d'opinion qui se forment autour de lui ; il prouve par là que ses ouvrages sont scellés de la bonne marque historique, la marque de l'impartialité, de l'étude basée sur les faits et sur les principes, avec, pour seul but et unique souci : la vérité.

C'est un grand honneur pour la Suisse d'avoir possédé un homme d'une aussi haute valeur que le colonel Lecomte. Notre pays a toujours tenu avant toute autre chose à sa réputation militaire. A cet égard, il n'a pas changé. Malgré la longue paix et les progrès de ce que l'on appelle les vertus bourgeoises, nous tenons à rester les fils de ces soldats qui pendant cinq siècles combattirent sur tous les champs de bataille de l'Europe, servant non les rois ou les Républiques, mais la guerre.

Ferdinand Lecomte vécut sa vie entière dans ce sentiment. Ne pouvant servir la guerre au gré de ses désirs, sous les drapeaux, dans les camps, il la servit dans ses écrits ; il lui éleva un monument solide de science et de travail.

La Suisse lui en est reconnaissante ; elle se rappellera les services rendus par le citoyen et par le soldat ; elle honorerà la mémoire de l'écrivain qui a accru l'héritage national d'une part de gloire et de grandeur morale.

F. F.
